

## Réunion biennale des retraités

La réunion biennale des membres retraités du **SCFP-Ontario** aura lieu le **lundi 15 mars**.

Les membres des comités de retraités des sections locales et des conseils régionaux sont invités, ainsi que les membres retraités et les membres qui sont sur le point de prendre leur retraite.



La réunion se déroulera de 10 h 00 à 14 h 00.

Notre ordre du jour comprendra :

- ↗ les retraités au sein de nos conseils locaux et régionaux;
- ↗ des modifications à nos règlements types;
- ↗ Fred et Candace;
- ↗ les retraités au Congrès.

**Retirees  
Network**  
Activism continues!



**Réseau  
des Retraités**  
Le militantisme  
se poursuit!

[cupe.on.ca/retirees-network](http://cupe.on.ca/retirees-network)



## Engagement des retraités

Une des façons pour les sections locales et les conseils régionaux d'appuyer leurs membres retraités (et, le plus important, faire en sorte que les retraités continuent de travailler au sein du syndicat) a été de créer, par l'entremise d'une motion présentée lors des réunions des sections locales, un conseil ou un comité des retraités.

Deux sections locales et un conseil régional ont choisi d'aller un peu plus loin en modelant leurs règlements sur les Statuts du SCFP-Ontario.

- ↗ Le soutien des conseillers syndicaux du SCFP est, bien entendu, vraiment important dans la promotion de l'engagement des retraités en créant un comité des retraités.

Extrait des règlements de la section locale 2316 (approuvés en 2017)

### ARTICLE 6 – MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Les membres du Comité exécutif sont élus par les membres dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Les membres du Comité exécutifs sont :*

- 6.1 *Le président*
- 6.2 *Le délégué en chef (vice-président)*
- 6.3 *Le dirigeant pour les membres à temps partiel*
- 6.4 *Le dirigeant pour la section locale 2316.1*
- 6.5 *Le secrétaire-trésorier*
- 6.6 *Le secrétaire-archiviste*
- 6.7 *Le spécialiste du retour au travail*
- 6.8 *Le président de l'action politique et du soutien à la grève*
- 6.9 *Le président du Comité des communications et de l'éducation*
- 6.10 *Le président du Comité de la santé et de la sécurité*
- 6.11 *Le président des projets spéciaux*
- 6.12 *Le président du Comité de l'équité*
- 6.13 ***Le président du Comité des retraités***
- 6.14 *Le président sortant*

#### 6.13 Le président du Comité des retraités :

- a) soutien les initiatives de la section locale visant la main-d'œuvre, la défense d'intérêts politiques et le travail de lobbyisme;
- b) fait part des événements organisés par la section locale et communique l'information aux membres retraités;
- c) préside le Comité des retraités de la section locale;
- d) reçoit des honoraires annuels de 300 \$;
- e) a droit de parole mais pas de vote.